

## **PISCINES SEMI-ENTERREES**

Voici quelques informations pour la mise en œuvre d'une piscine semi-enterrée.

L'enterrement partiel de votre piscine est tout à fait envisageable, cependant il est nécessaire d'être très vigilant si votre terrain est en pente. Si c'est le cas, vous devrez tenir compte de la poussée du terrain en amont de votre piscine et des conséquences que cela implique.

**Le choix d'une dalle béton n'est pas impératif car un sol bien plat, bien préparé (absence de cailloux, racines...), drainé et recouvert d'un lit de sable de 2cm pas plus est la solution qui est bien souvent adaptée à un terrain stabilisé. Pour plus de renseignements pour le montage sur dalle béton, renseignez-vous auprès d'un artisan ou d'une société spécialisée. Attention! Le choix d'une dalle béton implique que des réservations soient faites dans le béton pour accueillir les berceaux métalliques si vous faites l'acquisition d'une piscine allongée. N'effectuez aucune mise en œuvre avant d'avoir la notice de montage avec les cotes précises. Si vous choisissez un montage sur dalle béton, les berceaux métalliques peuvent être noyés dans le béton ou bien passer sous la dalle mais c'est une opération à prévoir avant le montage de la structure en bois en veillant à respecter l'entraxe entre les berceaux ainsi que leur alignement.**

Notre bois étant traité autoclave classe 4, il est garanti contre l'attaque des insectes et des pourritures pendant 10 ans mais vous pouvez lasurer vos parois (seulement l'extérieur du bassin) avec des produits de qualité.

Pour éviter le contact du bois avec la terre, il est possible d'utiliser le film semi-rigide alvéolaire "Delta MS" (non fourni par Cerland, mais disponible auprès des sociétés de négoce pour les matériaux du bâtiment) qui sera plaqué sur les parois verticales du bassin.

Le drainage par adjonction de graviers entre la terre et la piscine est garant d'une meilleure évacuation de l'humidité, seulement sur les cotés et pas en dessous.

Nos piscines sont livrées avec le tapis protecteur anti-bactérien pour le fond de la piscine, il n'est pas prévu d'autre tapis ou feutrine pour les parois verticales.

Nous vous déconseillons un montage en hiver car le liner n'est idéalement manipulable qu'entre 18° et 25° C, sinon il sera trop rigide et difficile à poser avec les risques de déchirures que cela implique.

Pour le coût qu'implique un enterrement partiel d'une piscine, seul un professionnel du bâtiment sera en mesure de vous renseigner en vous établissant un devis.

Nous restons à votre disposition pour toute autre question. Notre site "[www.cerland.fr](http://www.cerland.fr)" est consultable à tout moment.

## PREPARATION DU SOL

Le choix d'une dalle béton n'est pas impératif car un sol bien plat, bien préparé (absence de cailloux, racines...), drainé et recouvert d'un lit de sable de 2cm pas plus est la solution qui est bien souvent adaptée à un terrain stabilisé. Pour plus de renseignements sur la mise en oeuvre d'une dalle béton, renseignez-vous auprès d'un artisan ou d'une société spécialisée. Nous vous conseillons tout de même une dalle béton de 10cm avec treillage métallique. Attention! Le choix d'une dalle béton implique que des réservations soient faites dans le béton pour accueillir les berceaux métalliques si vous faites l'acquisition d'une piscine allongée. N'effectuez aucune mise en œuvre avant d'avoir la notice de montage avec les cotes précises. Les berceaux métalliques peuvent être noyés dans le béton (si montage sur dalle) mais c'est une opération à effectuer avant le montage de la structure en bois en veillant à respecter l'entraxe entre les berceaux ainsi que leur alignement.

## PISCINES BOIS OCTOGONALES

Nous vous félicitons pour l'acquisition de votre piscine. Nous avons apporté le plus grand soin à son élaboration, contrôlé les différents stades de sa fabrication dans le but de vous apporter une entière satisfaction lors de son utilisation.

La nature et l'origine des bois utilisés pour fabriquer les différents éléments (parois emboîtables, margelle, échelle...) ont fait l'objet d'une sélection toute particulière.

A l'extérieur, ils sont soumis en permanence aux épreuves du temps : contact avec le sol, changements de température, expositions répétées au soleil, à la pluie ou au gel, attaques des insectes...

La résistance à ces nombreuses contraintes dépend de leur origine mais aussi de la qualité de leur traitement.

Ainsi, pour la structure, nous avons sélectionné le pin provenant des grandes forêts protégées et renouvelées du nord de l'Europe. Pourquoi cette exigence ? Parce que les conditions climatiques plus rigoureuses au dessus du 57<sup>ème</sup> parallèle, favorisent une croissance très lente du bois le rendant ainsi plus résistant.

Le traitement employé est l'autoclave, conforme aux nouvelles normes en vigueur et respectueux de l'environnement, système qui alterne vide et pression et permet l'imprégnation en profondeur jusqu'au cœur du bois, contrairement à d'autres techniques de traitement plus superficielles comme le trempage...

Les produits en contact avec le sol, traités en classe 4, sont ainsi protégés contre les attaques d'insectes et le pourrissement dû à l'humidité.

Le traitement par autoclave est garanti 10 ans, conformément aux normes en vigueur aujourd'hui.

La margelle de votre piscine est constituée selon les modèles : de deux planches rainurées en bois exotique ou d'une lame large unique en exotique.

Le bois est un matériau vivant qui peut évoluer dimensionnellement avec les variations de température et d'humidité aussi respectez les consignes liées au stockage et au montage de la structure bois. De même, au fil du temps, le bois peut prendre une couleur gris argent due à l'exposition aux ultraviolets. Ce sont des phénomènes naturels qui n'altèrent en rien la durabilité des produits.

Pour préserver la teinte initiale, il vous suffira d'appliquer une lasure incolore. Vous pouvez également préférer une lasure de couleur ou utiliser une huile pour nourrir le bois et retarder sa décoloration. Assurez-vous avant l'application que le produit utilisé soit de type microporeux et laisse ainsi respirer le bois. Veillez également à ce que le produit lors de son application ne puisse, au fil du temps, migrer (bois humide) vers l'intérieur du bassin et endommager le liner.

Nous allons maintenant aborder le montage de votre piscine mais quelques instructions sont nécessaires avant de commencer.

Aussi nous vous invitons à lire attentivement les différentes rubriques de la notice de montage et à la conserver pour une consultation ultérieure.

### Le stockage

Si vous ne souhaitez pas monter votre piscine dans l'immédiat il est nécessaire de stocker convenablement votre colis bois **sans le déballer** dans une pièce fraîche et ventilée ou à défaut à l'abri des intempéries et du soleil. De même une fois déballée, le montage de la structure bois devra être effectué dans les 24 heures. Une fois le montage commencé, évitez de laisser les parois exposées à de fortes variations climatiques (soleil, pluie) afin d'éviter des déformations les rendant inutilisables. Préférez un montage en une seule fois, en évitant de préférence les fortes chaleurs.

Le liner ou membrane d'étanchéité en PVC contenu dans le carton accessoires devra être stocké 24 heures avant la pose à une température minimal de 20° dans le but de l'assouplir, facilitant ainsi sa pose. Il est d'ailleurs nécessaire de procéder à son installation un jour à une température mini de 20°.

### La préparation du sol

C'est assurément une étape déterminante dans le processus de montage et pour la longévité de votre piscine. Il est donc indispensable de respecter certaines règles.

Face à la multiplicité des situations (inclinaison, nature et homogénéité du sol mais aussi problèmes éventuels d'humidité etc...) il nous est impossible de donner des recommandations pour chaque cas de figure. Certaines options, dalle de béton, fondations, semelles, pose de drains...nécessitent l'intervention de spécialistes qui sauront trouver les solutions les mieux adaptées.

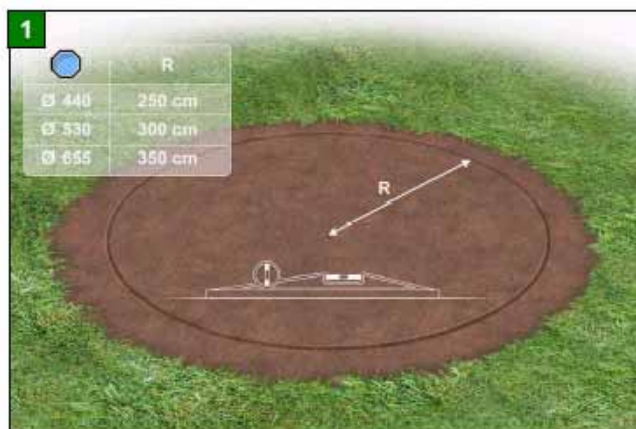
**Nous nous contenterons de vous guider pour la préparation d'un sol sans adjonction de gros œuvre, l'objectif commun étant la planéité du support.** Nous vous conseillons avant de commencer de choisir dans la mesure du possible un endroit éloigné d'obstacles importants, dangereux (arbres qui rempliraient la piscine de feuilles, concavités diverses du sol ou surplombs qui exposeraient les enfants non surveillés à des situations dramatiques). Par ailleurs nous vous recommandons de ne pas installer votre piscine sous une ligne électrique. **Votre piscine devra être éloignée d'au moins 3,5 m de toutes sources électriques (Norme C15-100).** Enfin, évitez d'engager la préparation de votre sol et même, ultérieurement, le montage de votre piscine, les jours de grand vent.

Il est totalement déconseillé de remblayer le terrain car ceci aurait pour effet de nuire à la stabilité de votre piscine (celle-ci s'enfonçant exagérément par endroit, modifiant son aplomb).

Pour commencer, débarrassez le sol des éléments encombrants, végétaux, herbes et souillures diverses. Puis à l'aide d'outils basiques (râteau, pelle et éventuellement pioche) dressez le niveau du sol en enlevant toutes irrégularités, aspérités, susceptibles d'endommager à terme le tapis de sol et plus gravement le liner ou membrane d'étanchéité.

Après avoir dressé grossièrement votre surface, plantez un piquet au centre du cercle que vous préparez. Faites un repère sur celui-ci à la base, au contact du sol.

Puis à l'aide d'un chevron d'une longueur excédant celle du rayon de votre piscine, vérifiez le niveau du sol en effectuant un tour complet. Pour cette opération il est indispensable d'être à deux (la première personne garantissant la correspondance de la base du chevron avec le repère sur le piquet, la deuxième posant le niveau sur le chevron et se déplaçant pour couvrir la circonférence du cercle vérifiant ainsi, après modifications éventuelles, la parfaite planéité du sol).



## Montage des piscines octo régulières pour une mise en œuvre hors sol uniquement\*.

\*(les modalités pour une mise en œuvre semi-enterrée ou enterrée sont illustrées dans un document que vous trouverez en fin de notice).

### ETAPE 1 / MONTAGE DE LA STRUCTURE BOIS .



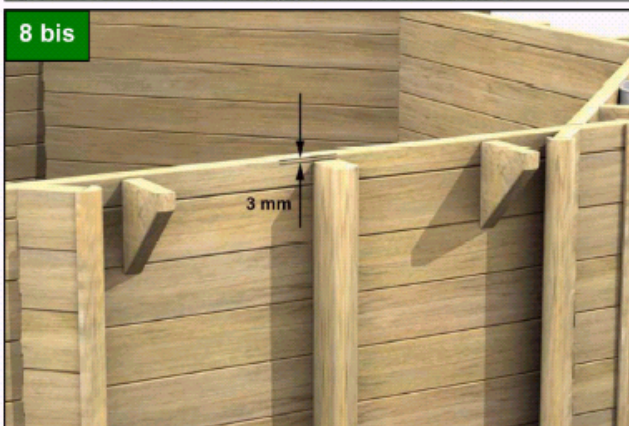
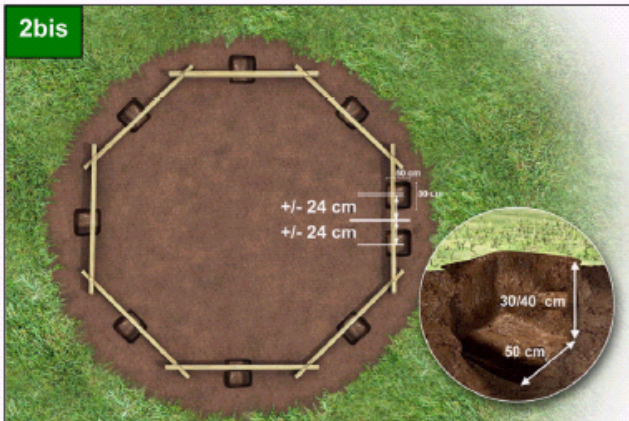
#### Conseils :

- Avant de commencer le montage repérez bien les différents types et références de lames en vous reportant à l'éclaté principal de la notice.
- Déterminez l'orientation finale de votre piscine, le skimmer étant orienté de préférence face aux vents dominants. Celui-ci se monte obligatoirement sur 1 côté qui commence avec 1 lame de type A.
- Lors du montage des parois veillez à ce que les lames soient bien emboîtées à fond de rainures-languettes et ce dès les premiers rangs.
- Afin d'assurer un bon assemblage il peut-être nécessaire d'utiliser une massette et un serre-joints afin de remédier à de légères déformations des lames. Ne frappez pas directement sur les lames, utilisez pour cela une cale martyre.
- Au cours du montage contrôlez régulièrement le bon niveau des parois ainsi que l'égalité des 4 diagonales.
- N'hésitez pas à vous reporter aux différentes illustrations de la notice. L'ensemble de la visserie nécessaire au montage se trouve dans le kit accessoires de votre piscine ainsi que les embouts et mèche (sachet B).

Emboîtez les 4 demi - parois (type A) avec 4 parois (type B).

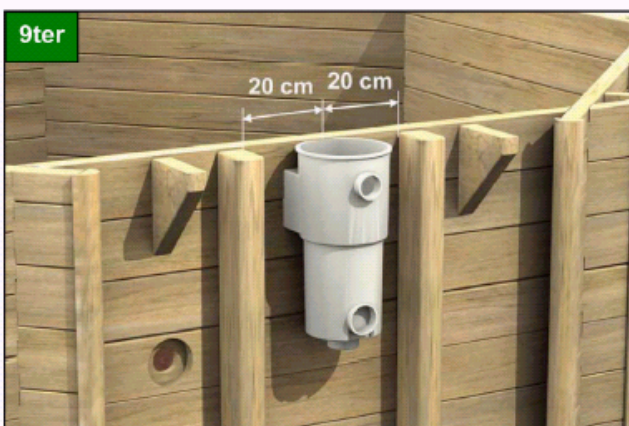
**Attention !** Pour le montage des piscines 655 il est nécessaire de mettre en place des renforts latéraux. Ces opérations s'intercalent entre différentes étapes du montage, aussi reportez-vous au feuillet spécifique "*Mise en place des renforts pour piscines 655*" qui se trouve en fin de notice.

## NOTICE DE MONTAGE MISE EN PLACE DES RENFORTS POUR PISCINES 655



**ETAPE 2 /**

Les poteaux de renfort sont à positionner au centre de la paroi. Ce poteau remplace la console centrale (illustration 8 de la notice de montage piscine) aussi conservez les cotes indiquées. Après avoir fixé les poteaux (illustrations 9bis) vissez sur les consoles et sur le poteau une plaque métallique (illustration 10 de la notice piscine) destinée à la fixation de la margelle.



**ETAPE 2 suite /**

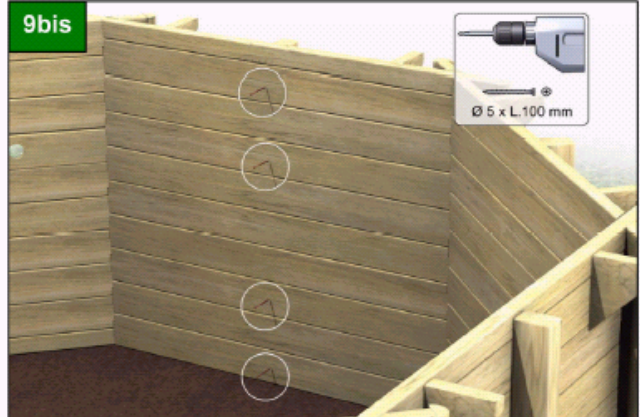
Sur la paroi recevant le skimmer, les renforts sont au nombre de 2 et se positionnent entre les 2 consoles (illustrations 9 de la notice de montage). Sur cette paroi, seules les consoles reçoivent une plaque métallique de fixation margelle.

Les illustrations et indications de la présente notice viennent en complément des étapes de montage décrites dans la notice de montage de votre piscine.

**ETAPE 1 /**

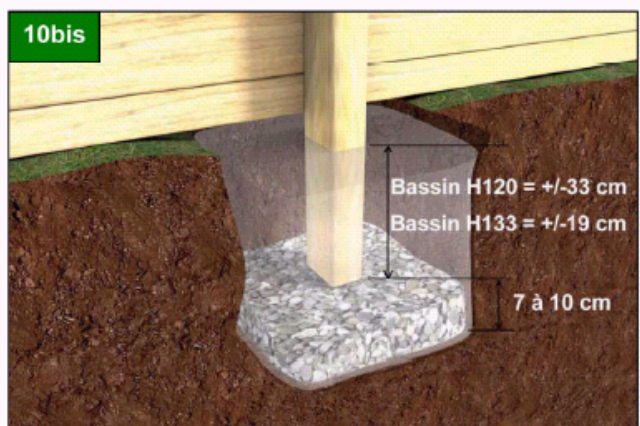
Après avoir emboîté le 1<sup>er</sup> rang de parois, tracez puis creusez, selon les indications ci-contre, les fouilles destinées à recevoir les renforts. la paroi du skimmer recevant 2 renforts, veillez lors de ces opérations à bien l'orienter selon le montage final souhaité. Les fouilles devront être rentrantes de 10cm côté bassin. **Attention !** La profondeur des fouilles varie selon la hauteur de votre piscine.

**Bassin H 120 = 40 cm**  
**Bassin H 133 = 30 cm**



**ETAPE 2 suite /**

Fixez, après avoir pré-percé les parois, les poteaux en veillant à positionner une vis sur la lame M/F la plus basse et une sur l'avant dernière lame M/F. Les 2 autres étant réparties sur la hauteur selon l'illustration.



**ETAPE 2 suite /**

Scellez les poteaux en veillant à déposer au fond des fouilles, jusque sous le poteau, un lit de gravier afin de favoriser le drainage au pied des poteaux. Veillez également à laisser le béton de scellement 3 à 4 cm sous le niveau du sol. Recouvrez les fouilles de terre puis damez afin d'égaliser le sol.

**ATTENTION : N'EFFECTUEZ LE REMPLISSAGE DU BASSIN QU'APRES LA PRISE COMPLETE DES PLOTS BETON (2 à 3 JOURS).**

# ENTERRER UNE PISCINE OCTO

## MISE EN ŒUVRE POUR PISCINES SEMI-ENTERREES ET ENTERREES

PISCINES Ø 440, 530 et 655cm



**ATTENTION !** : Nous vous recommandons de suivre scrupuleusement les instructions de montage, à défaut la garantie ne saurait s'appliquer.

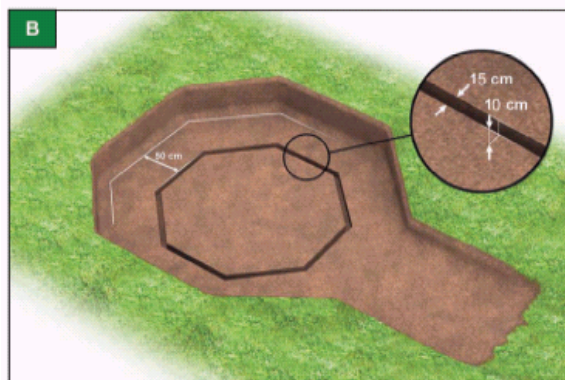
Nous vous proposons ci-dessous des configurations de mise en œuvre qui vous indiquent les recommandations de base valables pour terrains non humides. Il vous appartient d'adapter celles-ci à votre installation, notamment en zone humide (eau stagnante, source, zone inondable...), le système de drainage pouvant nécessiter l'installation d'une pompe de relevage. Dans tous les cas cette mise en œuvre nécessitera un système adapté d'évacuation afin d'éviter toute stagnation d'eau susceptible d'entraîner le pourrissement du bois. Afin d'assurer une installation de qualité prenez donc conseil auprès d'un spécialiste.



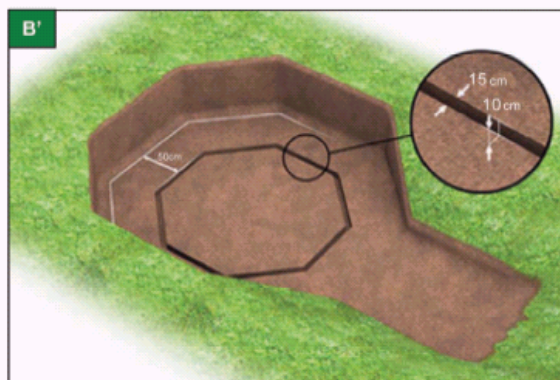
**AVERTISSEMENT** : Le décret n°2003-1389 du 31/12/2003 fait obligation au maître d'ouvrage, d'une piscine installée au 1<sup>er</sup> Janv 2004, d'équiper celle-ci avant la première mise en eau d'un dispositif de sécurité destiné à prévenir les noyades. Ce dispositif doit être conforme soit aux normes françaises, soit aux normes ou aux spécifications techniques ou aux procédés de fabrication prévues dans les réglementations d'un état membre de la communauté européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen, assurant un niveau de sécurité équivalent.

Ces dispositions s'appliquent aux piscines de plein air dont le bassin est totalement ou partiellement enterré.

Dans un premier temps, repérez au sol l'emplacement de votre piscine (vous pouvez vous aider en assemblant provisoirement le premier rang de paroi comme illustré ci-contre) puis tracez la limite de la fouille (comme illustré ci-dessous) qui vous permettra d'effectuer confortablement le montage de votre bassin en limitant le volume du décaissement.



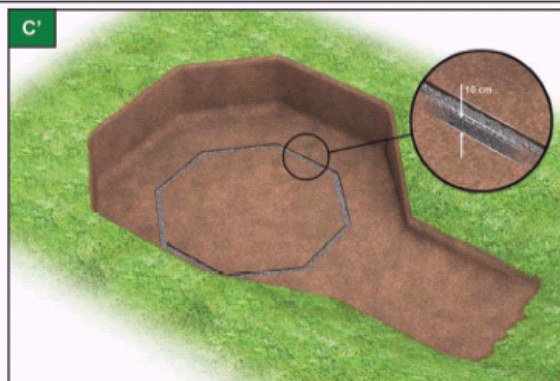
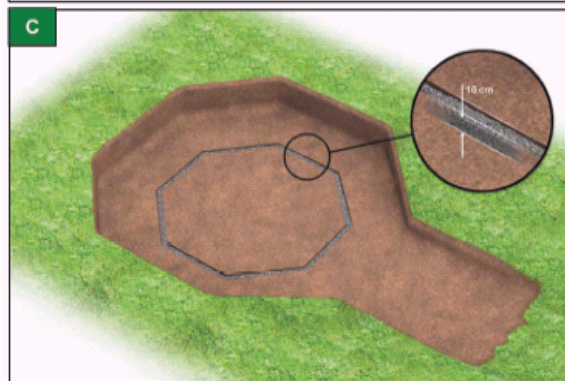
Profondeur de fouille : piscine semi-enterrée de hauteur 120cm = 58cm  
de hauteur 133cm = 65cm



Profondeur de fouille : piscine enterrée de hauteur 120cm = 116cm  
de hauteur 133cm = 129cm

L'excavation faite, contrôlez la parfaite planéité et le niveau du sol sur toute sa surface. Il vous faut à présent creuser une tranchée destinée à favoriser le drainage sous les parois de la piscine. Tracez l'encombrement de votre tranchée de manière à ce qu'elle déborde de chaque côté des parois de la piscine une fois celles-ci montées.

Si vous prévoyez de positionner la filtration dans un coffre accolé au bassin, pensez à creuser la saignée nécessaire au passage de la gaine d'alimentation électrique. De même pour une filtration déportée du bassin prévoyez une tranchée adaptée pour le passage des tuyaux d'aspiration et de refoulement.



Une fois la tranchée faite, comblez avec du gravier de faible granulométrie et, afin d'éviter un tassement qui se répercuterait sur la structure de la piscine, veillez à bien le compacter. La tranchée comblée doit être au même niveau que le sol.

**ATTENTION !** : Il est fortement conseillé d'installer le filtre au-dessous du niveau d'eau. Au-dessus, il y a risque de déformation due à la dépression. Le maximum accepté est le niveau de la margelle. Dans le cas où le filtre est installé au-dessus du niveau d'eau, il est impératif de poser sur le refoulement un évent à clapet et sur l'aspiration un clapet anti-retour visitable.

Les illustrations de mise en œuvre que nous vous proposons dans cette notice, sont valables pour une filtration abritée dans un coffre enterré au même niveau que la piscine. Il vous appartient si vous faites le choix d'une autre configuration d'installation de veiller à respecter les indications de l'avertissement ci-dessus.



Effectuez le montage de votre piscine comme indiqué dans la notice.



Réalisez la pose de la protection extérieure (film plastique spécial fondation non fournie) jusqu'à hauteur du futur remblai.



Effectuez le remblayage autour du bassin en évitant les brusques apports de terre susceptibles d'entraîner des déformations de la structure.